



CONTRAT DE LOCATION D'UN EMPLACEMENT CAMPING

Entre le soussigné et le camping Les Myrtilles il a été convenu ce qui suit :

Nom du Locataire : Prénom : Date de Naissance.....

Adresse :

N° Téléphone Fixe : N° de Portable : Adresse mail :

Immatriculation Véhicule :

Table with 2 columns: NOM Prénom accompagnants, Date de Naissance

Si vous possédez un animal Race + N° de Tatouage : (Présentation à l'arrivée du carnet de vaccination)

J' accepte les conditions de location d'un emplacement et les tarifs joints et m'engage à occuper :

- Un emplacement avec électricité : 3 ampères, 6 ampères, 10 ampères

- Equipement : Caravane : longueur =..., Tente familiale, Canadienne, Camping car

Jour d'arrivée Après 14 heures

Jour de départ Avant midi

Somme à Verser :

20 % du montant total de la location soit

Frais de dossier 14 € soit

Assurance Annulation 7€ (facultatif) soit

TOTAL ACOMPTE soit

La confirmation de réservation ne deviendra effective, qu' avec notre accord et après réception de ce contrat de location dûment rempli, daté signé et accompagné du règlement de l'acompte par chèque ou chèques vacances à l'ordre de Camping Les Myrtilles.

Le solde du règlement se fera le jour de votre arrivée.

Le tribunal de Saint Gaudens est seul compétent en cas de litige.

Date : / / / Pour accord, signature du locataire

CONDITIONS DE LOCATION

Tout campeur devra dès son arrivée se présenter à l'accueil et remplir les formalités de réception.

Il vous sera demandé :

- Le solde du séjour : Aucune déduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé. - Une caution de 20 € pour le badge qui permet l'ouverture de la barrière. (restitué à votre départ en échange du badge) - Une pièce d'identité

Règlement intérieur (voir règlement dans son entier à l'entrée du camping et à la réception)

- 1 - UNE SEULE VOITURE SERA ADMISE PAR EMPLACEMENT. Pour ne pas troubler le repos des campeurs aucune voiture ne circulera dans l'enceinte du camping de 23 heures à 7 heures. 2- En l'absence de message écrit du campeur précisant qu'il a du différer la date de son arrivée, l'emplacement devient disponible 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat, le règlement intégral des prestations demeure exigé. En cas d'annulation, vous resterez à devoir : a) les frais de réservation d'un montant de 14€ et d'assurance annulation b) A titre d'indemnité de rupture de contrat : - Un montant égal à 20 % du coût intégral du séjour si vous annulez plus de 15 jours avant la date prévue de votre arrivée. - Un montant égal au total du séjour si vous annulez moins de 15 jours avant la date prévue de votre arrivée ou si vous ne vous présentez pas à cette date. Une assurance "annulation" peut être souscrite, elle vous rembourse l'indemnité de rupture de contrat indiquée ci-dessus UNIQUEMENT EN CAS DE MALADIE GRAVE OU HOSPITALISATION sur présentation d'un certificat médical. 3 - La direction dégage toute responsabilité pour toute disparition d'objet de valeur dans l'enceinte du camping. 4 - Les animaux doivent toujours être tenus en laisse et ne jamais rester seuls. Merci de ramasser les accidents de vos compagnons. Toute personne ne respectant pas la propreté sera exclue du camping. 5 - Il est interdit d'inviter des personnes étrangères au camping sans avoir reçu l'autorisation préalable de la direction. L'ACCES DE LA PISCINE ET DES ANIMATIONS EST STRICTEMENT INTERDIT AUX PERSONNES ETRANGERES AUX CAMPING. La fréquentation de la zone de loisirs et de la baignade sont sous l'entière responsabilité des usagers. LA PISCINE N'ETANT PAS SURVEILLEE RESTE SOUS L'ENTIERE RESPONSABILITE DES PARENTS. TOUT CONTREVENANT A CE REGLEMENT SERA PRIE DE QUITTER LES LIEUX.

Date : / / / Pour accord, signature du camping